



W.B.R.1013/F

A: Toutes les Organisations membres de la Région Europe, AMGE

Date: 28 September 2015

Objet: Appel de candidatures

Candidatures au Comité Europe de l'AMGE, 2016
15^{ème} Conférence régionale européenne, AMGE
17 – 22 Juin 2016, Norvège

Lors de la Conférence régionale de 2016, les Organisations membres éliront le prochain Comité régional, qui pilotera nos ambitieux plans pour offrir une expérience de Guidisme/Scoutisme féminin de qualité à toujours plus de filles et de jeunes femmes dans la Région.

Travailler dans le cadre d'un Comité régional est une expérience stimulante et gratifiante.

En partenariat, et dans le cadre de l'équipe mondiale de l'AMGE ; les membres du Comité et du personnel régionaux:

- Aident les Organisations membres à progresser dans la mise en œuvre de programmes qui soient pertinents, attractifs et de haute qualité en apportant leur soutien aux bénévoles et développant les ressources nécessaires ;
- Ce faisant, aident les Organisations membres à améliorer leur image et leur visibilité.
- Gèrent l'élaboration du plan régional en gardant une perspective stratégique, assurant le suivi et l'évaluation, dans le contexte de la mise en œuvre du plan stratégique de l'AMGE.
- Préparent et mettent en œuvre des événements pour répondre aux besoins des Organisations membres.
- Procurent du soutien sur mesure aux Organisations membres, en cas de situations internes conflictuelles ou autres difficultés qu'elles rencontrent.
- Représentent la Région lors des événements régionaux, dans les Organisations membres et à l'extérieur.

En retour, elles ont de fantastiques opportunités de découvrir d'autres cultures, de faire partie d'une organisation globale et de contribuer au changement, de construire leurs propres compétences en dehors de leur pays, et de rencontrer certaines des femmes bénévoles les plus inspirantes dans le monde.

Nous avons besoin de candidates aux compétences solides et aux profils variés, de tous les coins de la Région, qui vont se passionner pour soutenir les Organisations membres et disposeront du temps nécessaire pour travailler pour la Région. Ce n'est pas un poste honorifique. Les membres du Comité doivent être de mesure de passer un minimum de 12 heures par mois à travailler chez elles, via PC ou téléphone, et de passer du temps pour des réunions et autres visites, susceptibles d'occuper 10 jours par an et peut-être davantage.

Veillez à prendre en compte les jeunes femmes de moins de trente ans lorsque vous considérerez les nominées potentielles. L'AMGE tient à s'assurer qu'au moins un membre du Comité aura moins de trente ans au moment de son élection.

Les compétences et l'expérience recherchées sont répertoriées dans ce document. Vous trouverez plus de précisions dans les documents suivants qui vous parviendront après la réunion du Conseil mondial au début du mois d'octobre :

- Mandat du Comité régional
- Mission, Vision et Buts de l'AMGE
- Code de conduite

Compétences et expérience

Les nominées doivent posséder certaines des compétences et expériences suivantes, sachant qu'on n'attend pas d'elles de les réunir toutes.

- Développement du Guidisme/Scoutisme féminin – A mis en œuvre avec succès des projets ou des travaux qui ont fait avancer le Guidisme/Scoutisme féminin dans son propre pays ou à l'international, par exemple en accroissant les effectifs, en travaillant en partenariat avec de nouvelles Om, en travaillant sur les programmes, la formation ou la stratégie, entre autres.
- Réflexion stratégique et planning
- Leadership, ayant des compétences prouvées dans un contexte interculturel
- Capacité à exercer une influence
- Collaborative dans son approche, capable de travailler au sein d'une équipe de bénévoles et de personnel salarié.
- Gestion / direction financière
- Informatique, technologie de l'information
- Marketing, promotion de marques
- Recherche de fonds
- Partenariats internes / externes
- Gouvernance
- Expertise juridique
- Résolution de conflits
- Implication des filles et des jeunes femmes dans la prise de décisions.
- Bonnes capacités de prise de parole en public/animation/présentation
- Bonnes connaissances et expérience de la vie politique et économique de la Région.
- Expérience au niveau national dans son association est un atout, mais pas essentiel
- L'expérience du travail au niveau national constituerait un avantage, mais n'est pas essentielle.

Nominations et processus d'élection

Le Groupe des Nominations peut prendre contact avec les Organisations membres pour suggérer des noms de nominées potentielles, ou pour encourager les Organisations membres plus généralement à s'engager dans le processus. L'Organisation membre est totalement libre de prendre en compte ces suggestions ou pas.

Toutes les Organisations membres peuvent soumettre des noms de candidates d'une quelconque Organisation membre et sont libres de se concerter.

Si une Organisation membre est une fédération de deux associations ou plus, il est demandé de consulter les différentes associations affiliées avant de soumettre un nom.

Seules les nominations émanant des Organisations membres seront acceptées, et non celles provenant directement des associations affiliées.

Le Groupe des Nominations mettra tout en œuvre pour s'assurer qu'au moins une femme de moins de 30 ans figure dans les nominations. Il lancera un nouvel appel à candidatures si au moment de la clôture des nominations, un nombre insuffisant de candidates dans cette catégorie est constaté.

Si vous souhaitez nommer une personne pour le Comité Régional, vous devez remplir la Partie A du formulaire de nomination ci-joint (Annexe 1 du W.B.R.1013). Envoyez-le à la personne nommée pour qu'elle complète les informations restant à fournir, accompagné de :

- Une copie de ce dossier
- La Partie B concernant la biographie
- La Partie C d'autorisation qui ne doit être complétée que si la nominée n'est pas membre de votre propre Organisation membre.

Copies de tous les documents ci-dessus sont joints et également disponibles sur le site web de l'AMGE.

Les Organisations membres doivent soumettre les documents à Catherine Roberts, équipe de la Gouvernance, au Bureau mondial au plus tard le 23 décembre 2015. Les documents ne doivent pas être envoyés directement par la nominée.

Les informations à retourner au Bureau sont les suivantes :

- Le formulaire de nomination au Comité régional (Annexe 1 au W.B.R.1013)
- La biographie.
- Si nécessaire, le formulaire d'autorisation.

Le Bureau mondial transmettra toutes les nominations au Groupe des Nominations qui pourra ensuite entrer en contact directement avec l'Organisation membre ayant présenté la nomination, au cas où il aurait des questions à poser au sujet des documents fournis.

Procédure à l'issue de la nomination

Le Groupe des Nominations prendra contact avec le référent pour obtenir des références sur la candidate.

Les nominées qui n'auront pas déjà exercé de mandat au Comité régional devront subir un entretien qui se tiendra au cours des deux premières semaines de **janvier 2016**. Cet entretien se déroulera par téléphone aux frais de l'AMGE et il ne durera pas plus d'une heure. L'entretien aura pour but de s'assurer que la candidate est éligible pour siéger au Comité, qu'elle n'occupera pas de poste significatif dans son Om en cas d'élection, et que nous avons recueilli les meilleurs exemples de ses compétences et expériences pour préparer la brochure des élections.

Si le Groupe des Nominations était confronté à une difficulté significative concernant la capacité de la nominée à servir en tant que membre d'un Comité, la Présidente du Groupe des Nominations prendrait contact avec l'OM et évoquerait ses préoccupations. L'OM pourra alors décider de retirer la candidature ou de poursuivre le processus de nomination. Cette partie du processus est strictement confidentielle.

Si une Organisation membre est composée de deux Associations ou plus, le Groupe des Nominations ne communiquera qu'avec l'Organisation membre, étant entendu que l'Organisation membre aura obtenu l'autorisation de l'Association affiliée concernée avant de répondre.

Les noms et les renseignements des personnes confirmées comme nominées seront communiqués en temps voulu pour parvenir aux Organisations membres titulaires au moins trois mois avant la Conférence régionale. Cela laissera suffisamment de temps pour que les nominations puissent être étudiées par les Organisations membres titulaires et pour que leurs déléguées à la 15^{ème} Conférence régionale européenne reçoivent les informations nécessaires.

Le Groupe des Nominations aidera les candidates à se préparer pour se présenter lors de la Conférence régionale et il procurera avis et conseils sur l'élaboration de leur présentation.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter [Catherine Roberts](#) au Bureau mondial.